

COUPON REPONSE

Nombre de places disponibles pour la session 2023-2024 :

Le nombre de places est de 10 personnes au maximum.

Objectifs :

Ce module a été conçu pour accompagner les candidats dans leur démarche de préparation du concours d'entrée après un premier échec au concours d'entrée. Il s'inscrit dans la continuité de la formation préparatoire déjà suivie par les participants. Il vise trois objectifs :

* Etre capable de :

- réaliser dans un temps limité une épreuve écrite d'analyse et de synthèse et d'argumenter ses points de vue,
- argumenter à l'oral son dossier devant un jury de trois personnes,
- adapter son comportement à la situation d'entretien d'admission.

Méthode proposée :

Ce module vise l'entretien et le développement du potentiel acquis lors de la session de préparation antérieure au concours. Le contenu de cette préparation sera adapté en fonction des attentes des participants.

Il repose sur :

- des travaux proposés par l'I.F.C.S. et réalisés par les participants individuellement en dehors de l'I.F.C.S.
- des bilans individualisés entre le participant, un formateur de l'I.F.C.S. et un professeur de français qui ont corrigé ses travaux.
- des exercices permettant à chacun de développer des capacités en lien avec les trois objectifs ci-dessus.
- un accompagnement permettant d'identifier les axes de progression.
- 3 épreuves écrites réalisés à l'I.F.C.S. dans les conditions de l'épreuve d'admissibilité.

Tous les participants peuvent accéder au centre de documentation de l'Espace Régional de Formation des Professions de Santé et à la salle informatique.

Dates et lieu de formation :

10 séances de 3 à 4 heures (un mercredi* par mois environ de septembre 2023 à février 2024, hors période de vacances scolaires) dans les locaux de l'I.F.C.S. de 09H00 à 13H00 et/ou de 14H00 à 17H00.

Dates et lieu des épreuves écrites sur table :

Epreuve écrite 1 : courant septembre

Epreuve écrite 2 : à mi-parcours

Epreuve écrite 3 : un mois avant le concours

**Les épreuves sur table ont lieu le mardi (3 mardis au total)*

Formateurs :

- L'équipe de formateurs de l'Institut de Formation des Cadres de Santé.
- Mademoiselle Régine FARRAYRE, professeur certifié de Lettres Classiques.

Coût :

- 975€ pour 39 heures de formation.

Cette somme est payable en 2 fois : fin 2023 à hauteur de 650€ et fin février 2024 à hauteur de 325€.

L'intégralité de la somme est due même en cas d'abandon en cours de formation.

Cette formation peut être :

- ⇒ soit prise en charge par les employeurs dans le cadre du plan annuel de formation continue,
- ⇒ soit payée par les participants.

Elle fait l'objet, dans les deux cas, d'une convention de formation.

Inscriptions :

La date limite d'inscription est fixée au :

Le 21 juillet 2023

Les personnes souhaitant être prises en charge par leur établissement doivent en faire la demande auprès de leur employeur qui procèdera à leur inscription s'il accepte leur demande.

Préparation au concours d'entrée En formation de cadre de sante 2023-2024 Préparation renforcée et individualisée

Nom – Prénom :

Fonction :

Etablissement :

Adresse personnelle :

Tél :

Mail personnel :

Mail professionnel :

Participera

Ne participera pas

Pris en charge par l'employeur

A titre individuel

Coupon à retourner le plus rapidement possible et au plus tard **le 21 juillet 2023**

COUPON REPONSE

A RETOURNER PAR COURRIER :

INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE
DU CHU ROUEN NORMANDIE
E.R.F.P.S.
14, rue du Pr. Stewart - 76042 ROUEN Cedex 1

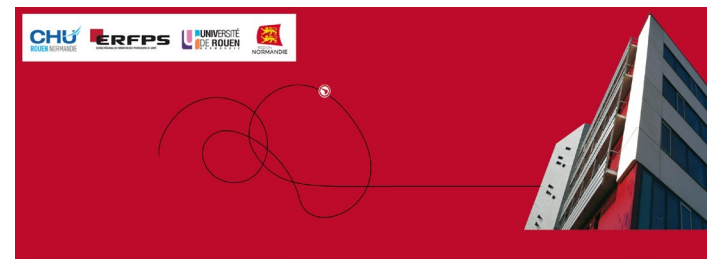
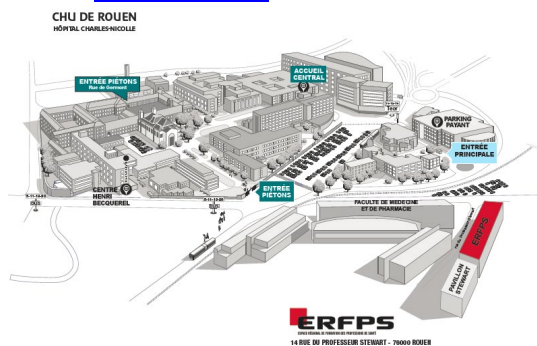
OU PAR MAIL :

E-mail : lfcs@chu-rouen.fr



Institut de Formation des Cadres de Santé
Espace Régional de Formation des Professions de Santé
14, rue du Pr. Stewart - 76042 ROUEN Cedex 1
Téléphone : 02.32.88.85.45 ou 46
E-mail : lfcs@chu-rouen.fr

www.ifcs.chu-rouen.fr -  IFCS CHU de Rouen



Institut de Formation des Cadres de Santé

PREPARATION AU CONCOURS D'ENTREE EN FORMATION DE CADRE DE SANTE

2023/2024

**Préparation renforcée
et individualisée**

DESTINATAIRES DE CETTE FORMATION :

| | |
|----------------------------|-----------------------------|
| <i>Ergothérapeutes</i> | <i>Infirmiers/ères</i> |
| <i>Masseurs-kiné.</i> | <i>Tech. de labo.</i> |
| <i>Pédicures-podologue</i> | <i>Orthoptiste</i> |
| <i>Diététiciens/nés</i> | <i>Orthophonistes</i> |
| <i>Prép. en Pharmacie</i> | <i>Manip. Électro. Méd.</i> |
| <i>Audioprothésiste</i> | <i>Opticiens-lunetiers</i> |
| <i>Psychomotricien/nés</i> | |

ayant déjà suivi une formation préparatoire
au concours d'entrée en formation de cadre
de santé,

- et ayant déjà passé le concours d'entrée et
souhaitant se représenter au concours en
2024.